



Menaces et injures par téléphone

Par **koukinou**, le **03/02/2009** à **22:41**

Mon problème est qu'une personne de ma connaissance m'insulte et me dénigre par messages téléphoniques (dénigrer je parle du fait de me rabaisser en relevant mes antécédents médicaux) et que celle-ci menace de dévoiler ma vie privée et personnelle à des tierces personnes.

Est-ce que cela peut être considéré comme du harcèlement moral et d'atteinte à la vie privée et à l'intégrité de la personne? Quels sont les moyens de répression contre ces agissements?
Merci